



Québec, le 18 novembre 2025



Objet : Demande d'accès du 29 octobre 2025
N/D : 2581901SST

En réponse à votre demande du 29 octobre dernier, voici les informations et documents que détient la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail :

- Pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 (pour 2025, du 1^{er} janvier au 30 septembre), le nombre de demandes reçues pour obtenir les services d'une personne conseillère en santé psychologique :

Le nombre de demandes reçues n'a pas été comptabilisé pour les années 2022 et 2023, puisque le projet en était à ses balbutiements et que les principales activités étaient plutôt consacrées à l'embauche et à la formation des conseillères et conseillers en santé psychologique ainsi qu'à la création des contenus.

Notre système nous a permis de documenter le nombre de demandes reçues pour les services des conseillères et des conseillers en santé psychologique au travail depuis le 17 septembre 2024. Ainsi, pour la période du 17 septembre 2024 au 31 octobre 2025, 511 demandes ont été reçues et traitées dans la boîte courriel conseiller.santépsy@cnesst.gouv.qc.ca.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2025, 388 demandes ont été reçues et traitées. De ce nombre, 90 l'ont été depuis l'entrée en vigueur des nouvelles obligations en matière de santé et sécurité du travail, le 1^{er} octobre 2025.

Prendre note que ces données sont conservatrices puisqu'elles n'incluent pas toutes les demandes qui ont été adressées directement aux conseillères et conseillers en santé psychologique, de même que les références transmises directement par les collègues inspectrices et inspecteurs, par exemple.

- Pour ces mêmes années et ces mêmes types de demandes, la durée moyenne de traitement des dossiers :

Cette donnée n'est pas comptabilisée.

- Pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025, le nombre d'organisations en attente pour recevoir les services d'une personne conseillère en santé psychologique à la fin de l'année financière :

Comme indiqué plus haut, les activités des conseillères et des conseillers en santé psychologique, en milieu de travail ont débuté réellement en février 2024.

Aucune attente n'a été documentée pour l'année 2024.

Vous trouverez toutefois en pièces jointes deux documents décrivant les situations que nous avons répertoriées pour lesquels des services ont dû être déclinés faute de conseillers disponibles, en raison des contraintes liées au temps supplémentaire ou au moment où le service est souhaité, soit après le 31 mars 2026.

Toutefois, une information ne peut vous être communiquée, car elle constitue un renseignement personnel à caractère confidentiel, le tout, tel qu'il appert des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1.

- Pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 (pour 2025, du 1^{er} janvier au 30 septembre), le nombre d'activités de sensibilisation et d'information offertes par des personnes conseillères en santé psychologique dans les milieux de travail :

2023 (le début des interventions a eu lieu à l'automne 2023)

Le nombre d'interventions: 329;

Le nombre d'employeurs rencontrés: 1380;

Le nombre de travailleurs rencontrés: 2836;

2024

Le nombre d'interventions: 1591;

Le nombre d'employeurs rencontrés: 6802;

Le nombre de travailleurs rencontrés: 13 006;

2025 (jusqu'au 30 septembre 2025)

Le nombre d'interventions: 1095;

Le nombre d'employeurs rencontrés: 5163

Le nombre de travailleurs rencontrés: 14 376

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer nos salutations distinguées.

La substitut de la responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,

Sandrine
MacFarlane-
Drouin

Signé numériquement par Sandrine
MacFarlane-Drouin
DN : cn=Sandrine MacFarlane-Drouin,
c=CA, o=CNESST, ou=Laroché Avocats
CNESST, email=sandrine.mactarlane-
drouin@cnesst.gouv.qc.ca
Date : 2025.11.18 15:35:47 -05'00'

Sandrine MacFarlane-Drouin, avocate
sandrine.mactarlane-drouin@cnesst.gouv.qc.ca

Téléphone : [REDACTED]

Télécopieur : 418 528-7245

SMD/jr

p.j.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

L.R.Q., chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

Liste d'attente

Milieux ayant signifiés leur intérêt à recevoir les CSP après le 1^{er} avril 2026.

Nom de l'entreprise	Région	Coordonnées de la personne ressource	Date ou période souhaitée
Microbrasserie du Lac Saint-Jean	SLSJ	Annie annie@microdulac.com	avril ou mai 2026
École Marie-Victorin	Lanaudière	Annie héroux directrice	Avril 2026
École Jean XXIII	Lanaudière	Sophie Lépine directrice	Avril 2026
École Saint-Joachim	Lanaudière	Natacha Kessler, directrice	Mai 2026
CFP des riverains	Lanaudière	Mélanie Demers, directrice	Mai 2026
École les rivières	Lanaudière	Luc Germain, directeur	Mai 2026
École l'arc en ciel	Lanaudière	Véronique Bouffard, directrice	Mai 2026
École st-Théodore	Lanaudière	Karine Laporte, directrice	Mai 2026
École des rivières	Lanaudière	Luc Germain, directeur	Juin 2026
CSS des affluents – Phase 3 – 97 établissements	Lanaudière	Sophie Contant	Septembre 2026 à juin 2027
Merinov	Iles de la madeleine	Marie-Pierre Cyr	Mai 2026
Arsenault Cyr - géomètre	Iles de la madeleine	Léonie Arsenault	Mai 2026
Collège Lionel-Groulx	Laurentides	Marc de Gros Bois	Mai 2026
Colloque SST Côte- Nord	Baie-Comeau	Isabelle Raymond	Mai 2026
Fromagerie des Basques	Bas-St- Laurent	Kathleen Tremblay	Juin 2026
Service incendie RDL	Bas-St- Laurent	Jean-Félix Laplante	Quart de travail
Groupe Véloce	Bas-St- Laurent	Nadia Beaulieu	avril 2026
Manoir Harwood	Montérégie	Mylène Galarneau	Avril 2026
Regroupement des Femmes La Sentin'Elle	Iles de la madeleine	Andrée-Anne Chevrier	Mai 2026
Maison à Damas	Iles de la madeleine	Paula Déraspe	Mai 2026
Centre communautaire l'Éclaircie	Iles de la madeleine	Carole Poirier	Mai 2026
Association des personnes handicapées des ils	Iles de la madeleine	Audrey Lamarche	Mai 2026

Maison de la Famille l'Embellie	Iles de la madeleine	Mario Gerbaldo	Mai 2026
Carrefour Unité	Iles de la madeleine	Maryse Leblanc	Mai 2026
Maison des Jeunes l'Havenir de Havre- Aubert	Iles de la madeleine	Mario Gerbaldo	Mai 2026
Centre d'action bénévole des Iles	Iles de la madeleine	Jeanne Poirier	Mai 2026
Maison des jeunes des Iles-de-la- Madeleine	Iles de la madeleine	Nadine Lapierre	Mai 2026
CISSS des Iles	Iles de la madeleine	Isabelle Boudreau	Mai 2026
SARL des Iles	Iles de la madeleine	Pierre Desbiens	Mai 2026
CAVAC des îles	Iles de la madeleine	Marie-France Cumming	Mai 2026
Proxim	Iles de la madeleine	Marc-André Lapierre	Mai 2026
L'Accalmie des îles	Iles de la madeleine	Lise	Mai 2026
Homme et Gars	Ils de la madeleine		Mai 2026

Milieus pour lesquels des ateliers ou la participation à des kiosques a dû être déclinés faute de CSP disponibles ou en raison des contraintes liées au temps supplémentaire.

Nom de l'entreprise	Région	Coordonnées de la personne ressource	Date souhaitée	Raison
Journées SST, CISSS Lanaudière	Lanaudière	Raphael Michaud preventionsst@fiqsi.l.com	21 octobre 2025 23 octobre 2025	Aucun CSP disponible pour kiosque
Immigration Québec	Montréal	Simon Pariseau (CNESST)	29-30 octobre	Aucun CSP disponible pour kiosque *Conférence 45 minute par Karine Bouchard
Journée pédagogique nationale en formation professionnelle	Virtuel	Alexandre Bougie (CNESST)	14 novembre 2025	Aucun CSP disponible pour kiosque
Étudiants Techniciens en éducation spécialisée Cégep de Shawinigan	Mauricie-Centre du Québec	Jeff Caron-Robert jcrobot@cshawwi.ca	Hiver 2026 (Décembre à Avril 2026)	Pas la clientèle visée (étudiants) / Discuté avec DS.
Colloque SST Côte-Nord	Baie-Comeau	Isabelle Raymond	Mai 2026	Retrait de la candidature pour mai 2026 (possibilité que le service ne soit plus actif)
Syndicat du personnel de soutien (C.S.N.) Centre de services scolaire des Sommets	Magog	Sébastien Roy	Entre octobre et décembre 2025	L'activité doit être à compter de 18 :00. Nous n'avons plus la possibilité d'offrir le service en soirée
CPE les petit Loups	Québec	Sophie Boulianne	Février	Nous ne pouvons offrir le service en soirée . 4 groupes seront offerts plutôt qu'un seul. Limite l'accès du service à d'autres entreprises.
CPE Alouette	S-L-S-J (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	Annick Tremblay	Mars 2025	Service doit être offert après 18h en raison de l'horaire de travail des éducatrices. Temps supplémentaires interdit pour les CSP. Devons décliner.
CPE La souris verte	S-L-S-J	Marise Gravel	Automne 2025	Service doit être offert après 18h en raison de l'horaire de travail des éducatrices. Temps supplémentaires interdit pour les CSP. Devons décliner.
CPE Les Minimousses	S-L-S-J	Véronique Hudon	Août 2025	Service doit être offert après 18h en raison de l'horaire de travail des éducatrices. Temps supplémentaires interdit pour les CSP. Devons décliner.
CPE Am Stram Gram 2000	S-L-S-J	Julie Desbiens	Novembre 2024	Service doit être offert après 18h en raison de l'horaire de travail des

[illegible]